



La SRIAS GRAND EST vous propose un abonnement pour 4 spectacles KFE THEATRE au K de TINQUEUX.

Cet abonnement est réservé aux fonctionnaires et agents de la fonction publique d'État exerçant en Grand Est, actifs et retraités, et à leur conjoint-e, ou à leur(s) enfant(s) mineur(s) et à leur(s) enfant(s) étudiant(s) à charge.

Le nombre maximal d'abonnements par famille est fixé à 2.

TARIF:

La participation par personne est de **32 € pour 4 spectacles prédéfinis (d'octobre 2024 à juin 2025).**

La liste des spectacles est à regarder sur le site de la SRIAS. L'agent choisit, à l'inscription, les 4 séances auxquelles il veut assister. Dans le cas où il ne peut pas participer à l'une d'entre elles, aucune réduction ou remboursement ne sera effectué.

En cas de désistement après le 30 août, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Vous avez la possibilité de commander, à vos frais, une planche de charcuterie (10 €/personne) auprès du K (Tél : 032604111) au minima 5 jours avant le spectacle.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 23 août 2024 inclus.

Pour valider votre inscription, il conviendra d'envoyer **avant le 30 août 2024** (cachet de la poste faisant foi) votre chèque libellé à l'ordre de **le KCMH** à :

**Carole BOUTREAU
4 Impasse des Noyers
02190 VARISCOURT**

Les inscriptions incomplètes ou mal renseignées ne seront pas prises en compte.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Le nombre de participants est limité à 100 adultes, dont 2 participants maximum par famille.

Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de billets, les critères de sélection appliqués seront :

- 1) Inscription complète dans les délais
- 2) Priorité aux primo-participants à une action familiale organisée par la SRIAS
- 3) Répartition départementale et ministérielle
- 4) Quotient familial

Les personnes retenues ou non retenues seront avisées par courrier électronique (au plus tard le 4 septembre 2024) et leur chèque détruit si nécessaire.

Pour tout renseignement merci de vous adresser à : ca.srias.ge@gmail.com

En cas de forte demande, la SRIAS se donne le droit de clôturer les inscriptions avant la date prévue initialement.